



Exclusif : Jean François MACAIRE, vice-Président du Conseil régional en charge de l'économie, répond aux questions du Petit économiste

jeudi 18 octobre 2007, par [lpe](#)

LPE : Monsieur Macaire, vous lancez lundi 22 octobre la semaine régionale de l'économie, quel est le but de cette opération ?

JFM : L'organisation de ce type d'opération est une première : la « semaine de l'économie » a pour but de présenter au grand public les différents aspects de l'économie locale, régionale, voire nationale.

En effet, lors d'un récent sondage, 68 % des Français ont dit s'intéresser à l'économie (dont 26 % s'y intéresser beaucoup), mais seuls 6 % déclarent comprendre « très bien » ses mécanismes et 43 % « assez bien » : ce déficit de formation a permis le développement de clichés préjudiciables à la manière dont l'économie est perçue dans notre pays.

Or l'économie nous concerne tous... agriculteurs, entrepreneurs, créateurs et repreneurs d'entreprise, investisseurs, acteurs économiques, acteurs sociaux, associations, pouvoirs publics mais également actifs, demandeurs d'emploi, retraités, enseignants et chercheurs, apprentis et étudiants...

L'économie doit devenir une notion accessible à tous les habitants : la semaine de l'économie agit sur la perception de l'économie pour que chaque habitant de la région Poitou-Charentes puisse se reconnaître, se sentir impliqué mais aussi se sentir compris et aidé dans ses projets et ses démarches.

LPE : Pensez-vous que les entreprises soient suffisamment valorisées dans la région auprès du public et des jeunes en particulier ?



JFM : Jamais assez. Et c'est justement un des rôles de cette semaine de l'économie que de faire prendre conscience aux jeunes du « fait entrepreneurial », de l'esprit et du sens de l'entreprise, de **l'action économique pour la société qu'assument les**

entreprises, premières créatrices de richesses.

Par son engagement sur l'apprentissage et la formation, sa politique de soutien des tutorats en entreprise, les Bourses Tremplin, la Région met tous les atouts entre les mains des jeunes et des entreprises pour qu'ils conjuguent ensemble l'économie d'aujourd'hui et de demain.

Il faut encore aller plus loin lorsque l'on voit ces 3 millions d'emplois recherchés non pourvus en France. Le combat pour l'emploi des jeunes se joue sur leur formation et leur accès à l'entreprise, deux priorités régionales.

LPE : Le Président de l'Université de La Rochelle, Michel Pouyllau déclarait le 25 juillet sur TF1 au JT de 13h que la région est "économiquement déprimée", quelles réponses pouvez-vous lui apporter

JFM : Entre le 31 mars 2006 et le 31 mars 2007, 9 518 emplois ont été créés dans notre région, soit une progression de 2,5%, contre 1,7% au niveau national. Certes, tous les étudiants de Poitou-Charentes ne pourront pas trouver leur emploi en région, et d'autres viendront d'autres régions pour travailler chez nous. L'important est que les idées nouvelles, les projets d'innovation et de création puissent se réaliser. C'est le but des bourses tremplin et aussi des dispositifs régionaux d'encouragement au recrutement de jeunes diplômés.

LPE : Poitou-Charentes, régulièrement en tête ces dernières années pour son taux de création d'entreprises, marque le pas depuis le début de l'année (chiffres INSEE avril 2007, elle se classe en 20e position), quelle en est la cause, et comment, à votre avis, redonner envie aux Picto-Charentais d'entreprendre ?

JFM : Cette statistique ne reflète pas forcément ce que nous constatons sur le terrain. Grâce aux Bourses Tremplin pour l'Emploi, 4500 entreprises ont été créées et reprises à ce jour : l'esprit d'entreprendre des habitants du Poitou-Charentes est bien réel.

La création d'entreprise ne se décrète pas : différents dispositifs sont déjà en place pour créer les conditions favorables à la création d'entreprises et cette semaine de l'économie, j'en suis sûr, mettra en valeur tous les potentiels.

LPE : Ne pensez-vous pas que la multiplication des interlocuteurs de la création d'entreprises (Chambres consulaires, ateliers de la création, services économiques des territoires, réseaux de formation...) ralentit l'efficacité du processus d'appui aux créateurs ?

JFM : Si, et c'est pourquoi, avec le Schéma Régional de Développement Economique, de manière unique en France, nous déployons l'action économique au plus près des porteurs de projet. Avec le réseau régional ACCÈS regroupant l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération comme porte d'entrée publique vers les dispositifs d'accompagnement et d'aides, et les Ateliers de la création, nous avons considérablement simplifié le processus d'appui. Tous les acteurs et développeurs économiques ont leur place dans cette démarche simple et lisible, où toutes les compétences sont mobilisables.

LPE : Pensez-vous que l'action que vous menez dans la région est suffisamment tournée vers l'économie ?

JFM : Nous misons sur le développement des éco-industries, c'est-à-dire des activités économiques porteuses d'avenir dans ce 21^e siècle, qui sera celui du développement durable. Et nous avons développé des dispositifs propices à la création et au maintien de l'emploi, à l'innovation et au développement des entreprises, à la formation des salariés, à la création et à la transmission d'entreprises.

Ce n'est pas la Région qui génère le PIB régional mais la Région assume pleinement ses compétences fondamentales en matière de formation initiale et tout au long de la vie, de recherche et de coordination de l'action économique.

Au delà de ces compétences, des démarches volontaristes menées pour l'innovation et l'excellence environnementale, mais aussi pour le handicap, le tourisme, la santé..., ont toutes pour conséquences de favoriser la création de richesses au service d'une société humaine plus vivable et plus équitable.

LPE : Comment, à votre avis, pourrait-on renforcer l'attractivité de la région vis à vis d'investisseurs ou d'industriels nationaux ou internationaux ?

JFM : En misant sur l'innovation et le rapprochement des entreprises pour mener des projets communs. Le pôle régional des éco-industries, les clusters émergeants dans le domaine du nautisme, de l'aéronautique, de l'automobile, du numérique et de l'image, le réseau « aliments et santé », etc, tous attirent à eux de nouveaux porteurs de projets. Et nous disposons, à travers le fonds d'innovation Région-Oséo, des moyens de les appuyer financièrement.

Nous ne sommes pas au cœur de l'Europe, mais notre taille humaine et notre qualité de vie sont aussi des atouts, comme le sont nos infrastructures, le TGV, les ports ... Aujourd'hui, beaucoup d'investisseurs regardent vers l'Ouest.

LPE : Quelles mesures faudrait-il mettre en place pour donner les moyens aux PME de la région d'être présentes à l'export ?

JFM : Les moyens pour agir existent et sont en place. Une démarche à l'export est tellement lourde pour une entreprise qui débute (prix de revient, emballage, fonction commerciale, réglementations des produits, ...) que ses premiers pas nécessitent un accompagnement. Nous misons sur les jeunes diplômés dont nous favorisons l'intégration dans les entreprises sur un poste à l'export, pour développer concrètement l'ouverture à l'économie internationale.

LPE : Enfin, vous êtes à mi-parcours de votre mandat ; quels sont vos projets en matière d'économie pour les 3 ans à venir ?

JFM : Les trois premières années ont permis de mettre en place des dispositifs innovants, désormais nous allons les faire fonctionner à plein pour **favoriser l'emploi et la compétitivité des entreprises**, à travers l'innovation, la recherche & développement, l'amélioration des compétences des salariés et des dirigeants d'entreprises, ainsi que la sécurisation des parcours professionnels."